

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 12 avril 2025

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Le samedi 12 avril 2025 à 9 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN ; Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Jean-Marc COULAUD pouvoir à Agnès ORÈVE ; Axel CABLÉ.

Objet : Modification du délégué issu du Conseil municipal de Saint-Victor siégeant Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif du Plateau d'Étables (SIESP)

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif du Plateau d'Étables (SIESP)

Monsieur le 2^{ème} Adjoint expose qu'à la suite des dernières élections municipales, deux délégués titulaires ont été désignés pour représenter la commune au sein du SIESP auquel adhère Saint-Victor.

Aussi, suite à la démission de Mme Jessica MOTTIN, délégué titulaire jusqu'alors, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire pour représenter la commune de Saint-Victor au sein du SIESP.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal

- DÉSIGNE M. Alain MESBAH-SAVEL en qualité de délégué titulaire au sein du SIESP. Il récupère ainsi la délégation précédemment accordée à Jessica MOTTIN.

Cette délibération sera transmise au SIESP afin que la modification du délégué de SAINT-VICTOR soit entérinée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL


